Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260303-CDER2025-DE

Département des Côtes D'Armor
Commune de LEZARDRIEUX
COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES

SÉANCE DU 03 MARS 2026 A 18H00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 18 h00, le Comité de la Caisse des Ecoles de la commune de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé en Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri PARANTHOËN, Président

Nombre de membres en exercice : **11**	**Présents** : M. Henri PARANTHOËN (Président) Mme Annyvonne LE COQ (Vice-présidente), M. Yoann JUMEL (Conseiller Délégué), Mme Fabienne LE BRIAND (Adjointe au Maire), Mme Amélie CONAN (Conseillère Municipale), Mme Christine BLONDEL (Conseillère Municipale), Mme Béatrice HERNOUT (Parent d'élève), Mme Tiphaine FAHUET (Parent d'élève), **Excusée :** Mme Caroline ROUYER (Parent d'élève) **Absentes** : Mme Anastasia CALDARE (Parent d'élève), Mme Carole LUCIA (Parent d'élève) **Date d'envoi de la Convocation :** 02 février 2026
Présents ou représentés : **8**	

DELIBÉRATION N°2026-003 : AFFECTATION DU RESULTAT 2025
Rapporteur : Mme LE COQ Annyvonne, Vice-présidente

Vu le résultat de clôture du compte administratif 2025 précédemment approuvé :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 153 825.71€
- Recettes : 182 605.47€
- **Excédent à reporter : 28 779.76€**

Mme LE COQ propose aux membres de l'assemblée délibérante de reporter l'excédent de fonctionnement au BP 2026 :

- Recette de fonctionnement
- Chapitre 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE : **28 779.76€**
  -

L'assemblée approuve à l'unanimité l'affectation du résultat comme proposé ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Mme LE COQ Annyvonne,
Vice-Présidente

MAIRIE de LEZARDRIEUX 22740 CÔTES D'ARMOR